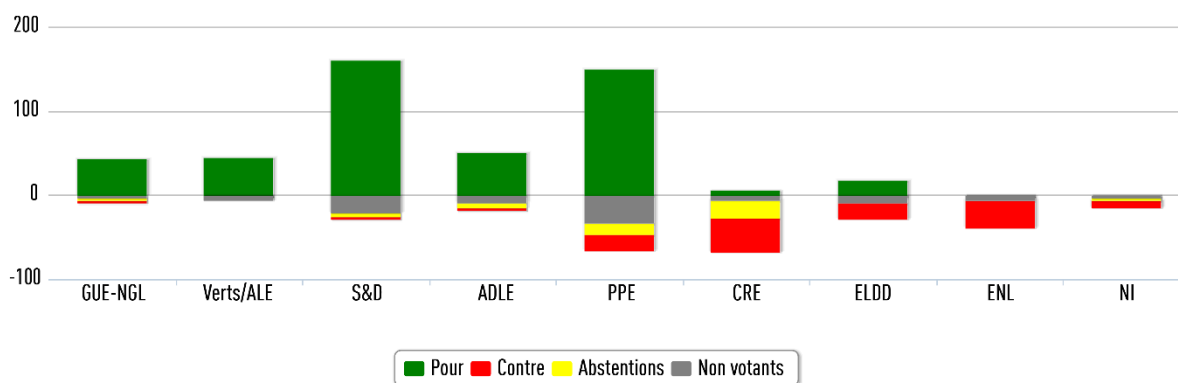
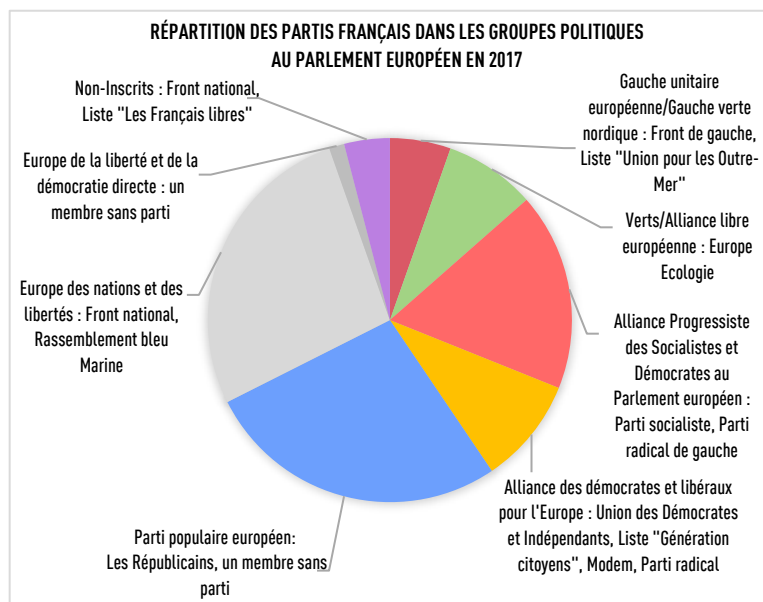


Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.



Au total, quatre des représentants de la région Nord-Ouest ont voté en faveur de la répartition des réfugiés : Gilles Pargneaux (Parti socialiste), Jérôme Lavrilleux (Les Républicains), Dominique Riquet (Parti radical) et Karima Delli (Europe Écologie).

Comme prévu, les députés Front national s'y sont opposés. Enfin, Tokia Saifi (Les Républicains) a été la seule élue de la région à s'abstenir sur cette question, s'écartant ainsi de la ligne de son groupe politique.

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens du Nord-Ouest*.

Pour

Dominique RIQUET



Parti Radical - UDI

ADLE

Jérôme LAVRILLEUX



Sans étiquette

PPE

Karima DELLI



Europe Écologie

Verts/ALE

Gilles PARGNEAUX



Parti socialiste

S&D

Contre

Nicolas BAY



Front national

ENL

Sylvie GODDYN



Front national

ENL

Mylène TROSZCZYNSKI



Front national

ENL

Abstention

Tokia SAIFI



Les Républicains

PPE

Absent

Steeve BRIOIS



Front national

ENL

Marine LE PEN



Front national

ENL